

Procès verbal

Le lundi 25 mai 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Daniel LAGARDE.

Secrétaire de la séance : Stéphane CANADAS

Présents : Daniel LAGARDE, Nathalie CROCIONI, Stéphane CANADAS, Marion CANDOLINI, Hervé DEMANGE, Marlène BALLAND-GODEY, Valéry MUNIER, Lucie JEANDON, Eric BOURION, Aurore PARMENTELAT, Patrick PESCE, Maud HARRY, Frédéric SCHAL, Sabine AUBERT, Paul COURTOIS-LECOMTE

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 12/05/2026
- Désignation du secrétaire de séance
- Affectation du résultat 2025
- Vote du budget primitif 2026
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12/05/2026 (N° DE_059_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 12 mai 2026, a été établi.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **Approuve**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 mai 2026.

Délibération : adoptée

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE (N° DE_060_2026)

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner le secrétaire pour la durée de la séance du Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Madame Nathalie CROCIONI

Approuvé à l'unanimité

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - LA BAFFE 2025 (N° DE_061_2026)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	90 422,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	65 075,68
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	65 075,68
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	65 075,68
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	65 075,68
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération sur le budget primitif - LA BAFFE 2025 (N° DE_062_2026)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune LA BAFFE,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LA BAFFE pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 2 594 102,1

En dépenses à la somme de : 2 594 102,1

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	138 750
012	Charges de personnel, frais assimilés	243 600
014	Atténuations de produits	42 292
042	Section à section	115 422
65	Autres charges de gestion courante	66 750
66	Charges financières	29 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	8 251
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		644 565

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	15 000
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	134 230
73	Impôts et taxes	84 000

731	Fiscalité locale	172 000
74	Dotations et participations	187 785
75	Autres produits de gestion courante	51 550
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		644 565

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	1 589 500
001	Solde d'exécution section investissement	341 037,1
040	Section à section	19 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 949 537,1

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	1 834 115,1
040	Section à section	115 422
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 949 537,1

ADOpte A LA MAJORITE

Délibération : adoptée

Daniel LAGARDE
Président de séance

Stéphane CANADAS
Secrétaire de séance